de nous dire: « Laissons faire la justice qui s'efforcera de nous donner en temps voulu le nom du coupable. »

D'autres échos apportent des nouvelles moins rassurantes au cas où Mme Leplat serait relaxée. « Alors ils seraient trois ou quatre à y passer et elle ne les manquerait pas. »

L'opinion en tout cas est unanime pour reconnaître au docteur Leplat, que nous n'avons pas à juger, de solides qualités professionnelles dont maintes personnes ont eu à se louer.

Le pire de la criminelle au Palais de Justice

M. Coudert s'est présenté samedi après-midi au Palais de Justice, afin d'être entendu par M. Glorian, juge d'instruction, qui l'avait convoqué. Avant d'être reçu, M. Coudert obtint une audience de M. Bornay, procureur de la République, à Lille. Cette entrevue se prolongea jusqu'à 17 heures et rien n'en transpira. M. Bornay s'étant refusé à toute déclaration.

A sa sortie du cabinet de M. Bornay, M. Coudert fut interviewé par les journalistes. Aux questions qui lui furent posées, le vieillard, qui semblait très ému et très fatigué, répondit qu'il réservait ses explications pour le magistrat à qui était confiée l'instruction judiciaire ouverte contre sa fille.

Devant M. Glorian, M. Coudert fit le récit de la scène tragique à laquelle il avait assisté. Il précisa que sa fille lui avait, au début de la journée, fait part de son intention de rendre visite aux « hommes de loi ». Il l'accompagna donc au Palais où une audience de M. Bornay lui fut refusée, puis à la clinique d'Esquermes.

M. Coudert a affirmé qu'il ignorait tout des projets de sa fille.

— Elle ne m'avait rien dit, a-t-il déclaré, et j'ignorais même, ne connaissant pas Lille, qu'elle m'avait conduit à la clinique d'Esquermes. Elle ne m'avait d'ailleurs jamais parlé de M. Raviart. Lorsque j'ai vu que ma fille avait tiré des coups de revolver sur le docteur, je me suis sauvé. En sortant de la clinique, j'ai demandé le chemin de la gare où, dans la soirée, j'ai pris un train pour Amiens.

L'interrogatoire de M. Coudert se prolongea jusqu'à 18 h. 45. Il n'a apporté aucun fait nouveau à l'affaire.

M. Coudert a regagné Hem dans la soirée, car son intention est de rester dans notre région, jusqu'au moment où on lui aura permis de voir sa fille.

Mme Leplat déclare qu'elle regrette amèrement son acte

Cette dernière, qui a réintégré la prison de Lille, a reçu hier la visite de son défenseur, Me Jacquin, qui l'a trouvée très accablée. **Mme Leplat a affirmé à son avocat qu'elle regrettait amèrement son acte.**

A LA COMMISSION D'ENQUÊTE

La confrontation entre M. Albert Favre et M. Charmeil

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. Albert Favre a été ensuite entendu contradictoirement avec M. Charmeil. Une discussion assez confuse a eu lieu au sujet des indiscrétions qui ont permis à M. Gaston Vidal d'être mis immédiatement au courant du rapport défavorable parvenu au ministère du Commerce pour la S.N.I.A. Viscosa. La déposition des deux témoins n'a apporté aucune clarté nouvelle à ce sujet.

D'autre part, M. Charmeil a été interrogé en présence de M. Albert Favre sur la façon dont lui était parvenue la lettre de M. Gualino. Il a maintenu sa déclaration de la veille, d'après laquelle M. Albert Favre aurait apporté ce document. Mais, en présence de l'incertitude des souvenirs de ce dernier, il n'a pas persisté dans son affirmation.

Répondant à une question de M. Georges Mandel, M. Charmeil a déclaré qu'il était entré dans un conseil d'administration de société, mais qu'il avait donné sa démission de directeur au ministère du Commerce et qu'à la demande de MM. Flandin, Loucheur et Léon Meyer, il continuait à assurer provisoirement ces fonctions jusqu'au moment où un successeur lui serait désigné.

La Commission a levé la séance à 13 h. 45.

Encore des bons à initiales

La sous-commission, qui a continué vendredi, à la banque Oustric, ses investigations, a relevé les bons de caisse suivants, qu'elle a communiqués à la Commission samedi matin :

1° S.E.D.I.F. (Société pour l'extension de l'industrie française), compte n° 21.447, bonification à M. A. O. S. M. (signé Oustric), 19.750 francs, 1er décembre 1929.

2° Remis à madame G. A., 250.000 francs, 6 novembre 1929 ;

3° Notre paiement suivant fiche, 11.800 fr., 24 décembre 1929 ;

4° Entreprise générale Girandon, réalisations introduites, compte 29.449, 1929, remis à M. P. S. B. V. T., 25.000 francs, 31 mai 1929;

5° Remis à B., 100.000 francs, 4 juin 1929;

6° Remis à P. Z., pour publicité, 75.000 fr., 6 janvier 1929 ;

7° Etablissement Maréchal, compte 252, notre paiement suivant vos instructions, 67.450, n° 40, 31 décembre 1929.

L'armée des Soviets possède une formidable aviation entraînée aux bombardements à longue distance

Londres, 10 janvier. — Le *Daily Mail* révèle aujourd'hui des détails impressionnants sur les préparatifs de l'aviation de l'armée rouge. Depuis 1921, les Soviets cherchent à se procurer une aviation formidable. Des sommes énormes ont été dépensées pour cela. Les écoles d'aviation civile russe entraînent 18.000 pilotes cette année, le cours d'aviation ayant trois années. Un grand nombre de femmes sont enrôlées également dans l'aviation et sont instruites dans toutes les branches de l'aviation militaire, y compris le bombardement.

Le *Daily Mail* affirme qu'un certain nombre d'experts allemands sont engagés par les Soviets. Six mille aviateurs allemands seraient employés soit comme instructeurs ou chefs d'escadrilles et composent la plus grande partie des équipes techniques de l'Académie aérienne dont un certain Kharkoff est le chef nominal.

Les Soviets ont fait l'acquisition d'un certain nombre de Fokkers équipés avec des moteurs Rolls Royce de 500 C.V. Ils ont acquis ensuite des appareils anglais, français, italiens et américains. Ils ont ensuite construit des usines et depuis six ans ils ont réussi en travaillant jour et nuit à établir divers types d'avions excellents.

Les Soviets possèdent actuellement des appareils pour des vols à longue distance, des vols de formation en masse et des bombardements de grande envergure.

Le Gouvernement va demander aux Chambres de reprendre la discussion du nouveau projet d'outillage national

Paris, 10 janvier. — Les ministres se sont réunis ce matin, en Conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Gaston Doumergue.

MM. Chéron et Georges Bonnet, souffrants, et M. Albert Sarraut, en voyage à Toulon, n'assistaient pas à la réunion.

M. Steeg, président du Conseil, ministre des Colonies, a mis le Conseil au courant de la situation économique des Colonies.

M. Aristide Briand, ministre des Affaires étrangères, a fait connaître l'état des affaires extérieures en cours.

M. Georges Leygues, ministre de l'Intérieur, a soumis à la signature du président de la République un décret fixant les attributions du sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur.

Les ministres des Finances, du Budget et de l'Economie nationale ont exposé les résultats des études interministérielles qui se sont poursuivies ces jours derniers, relatives au plan d'outillage national et à son financement.

Le projet d'outillage national

Le Conseil a décidé de demander au Parlement de reprendre la discussion du projet d'outillage national qui avait été interrompue sur la demande de la Commission des finances, afin de permettre à celle-ci de terminer l'examen du budget. Cette discussion serait reprise au point même où l'ont conduite les travaux des Commissions et les votes de la Chambre.

Le gouvernement proposera en particulier à la Commission des finances et à la Chambre de compléter l'article 2 par un texte additionnel donnant aux moyens de financement du projet à la fois plus de sécurité et plus de souplesse, ce qui permettra l'adaptation constante des disponibilités de trésorerie aux exigences des résultats des exercices budgétaires, les crédits supplémentaires des exercices en cours, dont le vote est inévitable avant la clôture de l'exercice, ne permettant pas, en effet, d'affirmer que l'on pourra financer au cours des années à venir la part des dépenses incombant à l'Etat sur les seules ressources de la Trésorerie.

D'autre part, il est absolument indispensable d'éviter l'arrêt des travaux entrepris par le ministère des Travaux publics en ce qui concerne les routes, les ports et les canaux et, par suite, le chômage qui serait la conséquence de cet arrêt.

Le gouvernement demandera donc au Parlement dès la rentrée des Chambres le vote rapide du projet de loi déposé le 19 décembre dernier, adopté par la Commission des finances de la Chambre et autorisant l'engagement et le paiement d'une somme de 100 millions, ces autorisations devant se confondre avec celles qui seront données pour les mêmes dépenses par la loi relative à l'outillage national.

Cette procédure a été rendue nécessaire par le fait que les dotations budgétaires de l'exercice en cours avaient été limitées en prévision d'un complément de crédits utilisables avant la clôture de l'exercice et qui devait provenir du plan d'outillage national.

L'électrification des campagnes et l'adduction d'eau

Pour des raisons analogues, le gouvernement déposera et demandera le vote immédiat d'un projet de même nature, se montant à 150 millions environ, concernant les travaux d'électrification des campagnes et d'adduction d'eau.

Les établissements d'hospitalisation et de retraite

Le ministre de la Santé publique a, en outre, été chargé de préparer un projet complémentaire relatif aux établissements d'hospitalisation et de retraite. Ce projet autorisera l'imputation sur les fonds du pari mutuel actuellement affectés aux œuvres d'assistance et de bienfaisance d'un prélèvement annuel de vingt millions, destiné à faire face au service d'emprunts qui seront contractés par les collectivités intéressées, afin de permettre l'accélération des travaux en cours, en supplément de l'effort déjà envisagé dans le plan d'outillage national.

Le gouvernement ne se dissimule d'ailleurs pas que la propagande actuelle d'outillage national ne sera susceptible de résoudre qu'une partie du problème, notamment pour ce qui concerne les routes, les ports et les canaux. Le ministère des Travaux publics a commencé et poursuit sans arrêt l'étude des besoins de son département. Il recherchera, d'accord avec les ministres des Finances et du Budget, les moyens qui permettraient, après l'épuisement des dotations prévues au plan d'outillage, d'assurer la continuation des travaux indispensables à l'équipement économique complet du pays.

La situation budgétaire

Le ministre du Budget a fait connaître la situation des recouvrements au cours du dernier mois. Les ministres de l'Economie nationale des Finances et du Budget ont fait connaître au Conseil la situation financière et économique à la fin de l'année 1930.

Les habitations à bon marché

M. Queuille, ministre de la Santé publique, a soumis au Conseil un projet de loi relevant le maximum des avances que l'Etat est autorisé à consentir aux organismes constructeurs d'habitations à bon marché et aux organismes de crédits immobiliers en application de la loi du 13 juillet 1928. Ce projet prévoit pour la campagne 1931 des disponibilités sensiblement équivalentes à celles qui ont été accordées pour la campagne 1930.

Les cimetières militaires

M. Dormann, ministre des Pensions, a soumis au Conseil un projet de loi ouvrant un crédit de 800.000 fr. pour la remise en état des cimetières militaires où d'importants dégâts ont été occasionnés par les tempêtes du mois de novembre dernier.

Enfin M. Grinda, ministre du Travail, a mis le Conseil au courant de la situation de la main-d'œuvre.

Les membres du gouvernement se réuniront mardi prochain en Conseil à l'Elysée.

DEUX DRAMES dans l'aviation belge

L'avion postal Bruxelles-Londres s'abat sur le sol à Melle, près de Gand

DEUX VICTIMES

Bruxelles, 10 janvier. — La nuit du vendredi au samedi, l'avion trimoteur « O.O.A.L.L. », assurant le service postal Bruxelles-Londres, avait quitté Haren, à 23 h. 23, avec un chargement de 1 kilos. Il suivit sa route habituelle, vers Ostende; le temps était brumeux, si bien qu'à 23 h. 47, le pilote annonça par T.S.F. qu'il allait virer au-dessus du territoire de Melle. C'est là que la catastrophe se produisit.

L'avion se trouvait au-dessus de la propriété du baron Van Pottelsberghe de la Potterie. Celui-ci entendit soudain un bruit formidable. Il se précipita dehors et découvrit les débris de l'avion, dans un champ, près de la voie ferrée.

Le champ est bordé d'arbres. L'avion doit avoir pris du nez, puis a fait probablement plusieurs culbutes sur le sol rendu très dur par la gelée. Dans un amoncellement de débris de bois et de pièces d'aluminium tordues, on a retrouvé des pièces de moteur. Le corps du pilote a été projeté à quinze mètres de distance. Celui du mécanicien était resté dans la cabinage où on l'a retrouvé la tête écrasée et les pieds arrachés.

Le premier choc de l'appareil sur le sol gelé a produit une excavation de 30 à 40 centimètres de profondeur. L'avion aura rebondi, car la masse des débris se trouve à une dizaine de mètres de cette excavation. Un des moteurs a été projeté à une distance de quinze mètres.

La gendarmerie fut immédiatement prévenue. Le Parquet de Gand a fait, samedi, une descente sur les lieux. Les cadavres ont été transportés au dépôt mortuaire de Gand. Le pilote tué est M. Gabriel Dery, âgé de 26 ans, né à Waha (province de Luxembourg), était connu comme excellent. Il était au service de la Sabena depuis quatorze mois. Il comptait à son actif plus de 100.000 kilomètres de vol sur les lignes internationales d'aviation. Il y a trois mois, il subit brillamment l'entraînement pour le vol de nuit. Le malheureux laisse une veuve et un enfant. Quant à M. Pierre Decouster, âgé de 29 ans, originaire de Dieghem, il était lui aussi marié et père d'un enfant.

Le courrier est sauvé. La direction de la Sabena a également fait une enquête sur place.

Chute d'un avion militaire

UN SERGENT TUÉ

Au cours d'un exercice effectué par cinq avions militaires au-dessus de Braine-le-Château (Brabant), un des aviateurs, le sergent Van Pottelberg Louis-Joseph, né à Sint (Flandre Orientale) voulut atterrir, mais l'appareil se mit brusquement en vrille et l'avion vint s'abattre à l'endroit dénommé « Longue Semaine ».

Des passants accoururent et trouvèrent l'avion complètement détruit. Quant à l'aviateur, il était affreusement blessé. Il a été transporté à l'hôpital militaire de Bruxelles où il a succombé samedi.

La santé du général Berthelot

Paris, 10 janvier. — A 23 h., à la clinique de la rue Violet, on déclare que l'état de santé du général Berthelot est stationnaire et que le malade repose.

Trois faillites importantes dans le monde diamantaire anversois

21 millions de déficit

Bruxelles, 10 janvier. — La crise qui paralyse depuis de longs mois l'industrie diamantaire d'Anvers a produit trois grosses faillites. Trois diamantaires bien connus se sont vus refuser le concordat et ont été déclarés en faillite. L'un d'eux a un déficit de 17 millions et demi; un autre un déficit d'un million et le troisième un déficit de 3 millions et demi. On craint que d'autres faillites ne suivent.

Chaleureusement acclamés à Bruxelles les aviateurs Costes et Bellonte donnent une conférence au Palais des Beaux-Arts en présence du prince Charles

Bruxelles, 10 janvier. — Les vainqueurs de l'Atlantique sont arrivés samedi à Bruxelles, accompagnés de l'as belge, Willy Coppens. Ils ont été reçus solennellement à l'Hôtel de Ville de Bruxelles, par de nombreuses personnalités bruxelloises. M. le bourgmestre Max leur a souhaité la bienvenue. Costes a répondu et a célébré l'entente franco-belge.

Les deux aviateurs français ont été l'objet des sympathies les plus chaleureuses.

Ils ont été reçus à déjeuner au Cercle Gaulois, chaudement acclamés par les nombreuses personnes qui y ont assisté.

M. Thys, président, a salué d'un geste ému les généreux aviateurs qui se dépensent pour la belle œuvre qui doit perpétuer la mémoire de Thieffry.

Costes a rappelé ses différentes visites en Belgique. Il se dit heureux de collaborer au mémorial de Thieffry, l'audacieux et ardent champion de l'aviation belge. Il but à la santé du Roi et du Président de la République.

Les cris de « Vive la France », « Vive la Belgique » ont retenti alors et la réception s'est terminée par un double ban.

Le soir au Palais des Beaux-Arts, les aviateurs ont donné une conférence du plus haut intérêt sur leur fameux raid. Un public choisi et enthousiaste y assistait, entourant le prince Charles, l'ambassadeur de France, le Premier Ministre et M. Lippens, ministre des Transports.

Costes et Bellonte ont été follement applaudis et les acclamations ont salué la fin de leur conférence.

M. Paul Boncour espère que les socialistes voteront les crédits de la défense nationale

M. Paul Boncour publie, dans *La Montagne* de Clermont-Ferrand, un article dans lequel il examine la politique de soutien des socialistes vis-à-vis du Cabinet. Il craint que l'attitude de certains de ses amis en se refusant à voter les crédits de la Défense nationale, ne fassent le jeu des adversaires du Gouvernement et il conclut ainsi :

Il ne faudrait tout de même pas qu'après avoir reculé devant la discussion à Bordeaux, sous prétexte que cette question (celle de la défense nationale) allait nous diviser, — et, en effet, elle nous divise profondément, — on impose par des moyens détournés et par des votes fragmentaires, à certains d'entre nous, une véritable abdication de conscience. On fait bien que ceux-là n'admettront jamais que le socialisme se sépare de la défense nationale. Ils l'admettront moins que jamais, alors que cette même année 1931 vient, en politique extérieure, sous le signe de l'inquiétude et que la France est menacée, et avec elle la paix, et avec elle la démocratie dans le monde, par des dictatures étrangères qui s'appellent le fascisme en Italie, l'hitlérisme en Allemagne et le bolchevisme en Russie, tous les trois prêts à une alliance monstrueuse, si déjà elle n'est pas faite, ainsi qu'en témoignent les politesses réciproques, les traités, les visites d'escadres, etc., etc.

Quelle que soit la couleur: noire, brune ou rouge, de ces étendards, ce n'est pas avec de vaines promesses verbales que l'Internationale brisera l'œuvre d'une pareille conjonction. Il me semble que si Jaurès était là, il saurait trouver les accents qu'il faut pour éviter au socialisme cette faute irréparable de se dresser contre les crédits de la défense nationale, alors même que la défense nationale se confond avec la défense de la démocratie et le socialisme lui-même.

UNE VISITE au « Journal de Roubaix » du boxeur Marcel Thil champion de France

A la veille de son beau combat qui l'opposera à Dhainaut, de Douai, prétendant au titre, le populaire Marcel Thil est venu faire une visite au *Journal de Roubaix*.

On sait que c'est au profit de l'Œuvre nationale des mutilés de la face *Les Gueules cassées* qui aura lieu la grande réunion de cette après-midi à l'Hippodrome lilloise, sous les auspices de l'*Académie des Sports de Roubaix*.

Aussi c'est que de coutume, le bel athlète, au faciès caractéristique de l'habitué du ring, a terminé jeudi soir son entraînement, qu'il a soigné « ni plus ni moins que les autres fois ».

Que le champion des poids moyens fasse un geste ou un pas, on ne peut s'empêcher d'admirer une détente féline, une allure souple et aisée de tout son corps rompu à une quotidienne discipline musculaire.

Un coup d'œil sur son palmarès est plus éloquent qu'une longue démonstration : la série des « Knock-out » est réellement impressionnante, va-t-elle se poursuivre aujourd'hui.

Le populaire champion nous dit son grand désir de rencontrer Dhainaut et ne méconnaît pas la valeur de ce dernier, il s'attend même à un choc assez rude ; c'est tant mieux pour les amateurs d'émotion forte qui assisteront à un duel dont l'enjeu est d'importance : le titre de Champion de France.

Reçu dans le cabinet du secrétariat général de notre rédaction et après les paroles habituelles de bienvenue, Marcel Thil qu'accompagnaient son dévoué manager et beau-père, M. Taitard, MM. Bayart président actif de l'A. S. R., et Picquette, président d'honneur, sablèrent le champagne avec quelques-uns de nos collaborateurs qui lui souhaitèrent en passant de garder aussi longtemps que possible un titre, dont il a su se montrer si digne depuis plus de deux ans qu'il le porte.

Voilà notre champion « fin prêt », après de nombreuses séances d'entraînement dans les salles spacieuses des locaux du docteur Marbouf, 25, rue du Faubourg-Saint-Jacques à Paris. Nul doute qu'il ne faille ira pas aujourd'hui, devant le courageux Dhainaut à sa réputation de brillant escrimeur du poing.

Un incident diplomatique polono-allemand à la suite de l'atterrissage accidentel de deux avions militaires polonais près d'Oppeln

Berlin, 10 janvier. — On mande d'Oppeln que deux avions polonais ont atterri près de cette ville. Le mauvais temps aurait contraint les aviateurs polonais à se poser sur le territoire allemand.

Un troisième avion qui aurait survolé le territoire allemand serait reparti dans la direction de la Pologne.

Dans les milieux politiques berlinois, on déclare attacher une certaine importance à cet incident ; on estime qu'il aurait d'autant plus dû être évité que l'on savait en Pologne que le chancelier et sa suite se rendaient à Oppeln.

On fait en outre remarquer à Berlin, qu'Oppeln se trouve à soixante kilomètres de la frontière.

Le sacre de Mgr Dutoit aura lieu à Lille le 11 février

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que Mgr Dutoit, évêque nommé d'Arras, sera sacré en l'Eglise Saint-Maurice, à Lille, le mercredi 11 février. Le prélat consécrateur sera S. Em. le cardinal Liénart, assisté de Mgr Lecomte, évêque d'Amiens et de Mgr Jansoone, évêque auxiliaire de Lille.

Les maires communistes d'Erre et d'Aniche sont de nouveau suspendus de leurs fonctions

Ils avaient disposé du bien des pauvres à des fins politiques

Le Préfet du Nord vient de signer un double arrêté prononçant la suspension pour un mois des maires communistes d'Aniche et d'Erre.

Pour le maire d'Aniche, M. Louis Pol, qui a déjà été plusieurs fois suspendu, la décision est basée sur le fait qu'il a accepté la déclaration qu'il savait erronée des recettes de la salle du Cinéma du Sirdeau au cours des vacances, déclaration qui avait eu comme conséquence de priver pour l'année 1930 le budget du Bureau de Bienfaisance d'une somme de 28.000 francs. Cette décision a satisfait la population anichoise qui avait, dans son ensemble, critiqué la conduite du maire enlevant aux pauvres une somme si élevée. La population escompte d'ailleurs une sanction plus forte.

A Erre, le nouveau maire, M. Antoine Lelen, qui vient de remplacer l'ancien maire révoqué, M. Marcel Nizé, avait ouvert dans sa commune la souscription nationale en faveur des familles des marins bretons victimes de la tempête. Le montant de la quête faite parmi toute la population fut remis au Secours rouge international.

D'autre part, M. Marcel Nizé, poursuivi pour usurpation de fonctions, a été acquitté jeudi, par le tribunal correctionnel. Nous apprenons qu'un pourvoi en la République vient de faire appel de cette décision.

Le brouillard

Un chalutier portelois est abordé et coule Son équipage est sauvé

Un brouillard intense règne sur la Manche. Il a provoqué au cours de la nuit de vendredi à samedi un accident. Un radiotélégramme parvenu à Boulogne annonce que le chalutier « Notre-Dame-des-Ardents » du Portel, a été coulé vers 2 heures du matin, au large de Dieppe par le « Saint-Pierre » de Fécamp.

Un bâtiment de Boulogne, l'« Alcyon », qui se trouvait à proximité, a pu se porter au secours du bâtiment portelois et recueillir l'équipage composé d'une trentaine d'hommes.

De nouveaux télégrammes parvenus à 16 h., à l'inscription maritime annoncent que l'« Alcyon » fait route vers Boulogne, où il arrivera la nuit.

Les navires doivent jeter l'ancre en rade de Boulogne

Les navires de pêche qui jeté l'ancre au large du port de Boulogne. Le « Biarritz », paquebot de Folkestone, ayant à son bord 292 passagers, a été contraint lui aussi de jeter l'ancre en dehors de la rade. Par T. S. F. le capitaine a avisé les autorités du port qu'il attendait une éclaircie pour se risquer dans le chenal. En attendant, tous les rapides de Paris, de Bâle et de Marseille restent sous pression.

Services aériens interrompus

Le Bourget, 10 janvier. — Par suite de la brume et de la neige, tous les services aériens desservant les lignes Paris-Londres et Paris-Bruxelles-Amsterdam, ont dû être suspendus.

Un avion a recouvré à 210 kilomètres d'Alicessprings, les deux aviateurs australiens disparus, dans l'Queensland, depuis le 20 décembre dernier.

Le Coin du "Broutteux"

SUS L'BAUDET

Vin la vie du monde y a des gins qu'in dirot qui sont, d'naissance, voués au malheur. Et au pus qui sont malheureux, au pus qui devrotent ête plaints et soulagés ; au pus qui sont crjetés. In dirot qu'sus leu front y est récrit in grossès lettres : *abandonné*.

Vin les bêtes, ch'est l'même ; v'la l'baudet, supportition, sti qu'in a tant tourné in rédi, sti qui a rechu tant d'coups d'bâton, y n'd'a po in qui a rindu tant d'serviches ; surtout vin les pays d'montagnes.

Ch'est pou cha qu'j'ai appris inveuc plaiji qu'eu Maroc, à Fes-Bali, in avot ouvert une *maison de convalescence pour les ânes*. Là à c'l'hôpital, y trent appouchégnés, ben norris, ben soignés par in vétérinaire et y roublieront leu misère jusqu'au temps, qu'erdjéris, y vont expéri chaqu'in à l'majon d'sin maite qui verra inveuc plaiji an vi serviteur. Pas' qui n'a po d'pays d'in que l'baudet rind pus d'serviches qu'au Maroc et in Algérie.

Y sert à tous les corvées : à porter les gins et les provisions, les marchandises au marché ; y sert au manèche à faire monter d'l'eau d'in puche ou à faire tourner les meules à farine. Et y fait cha d'z'années et d'z'années, que ch'n'étrot po in qu'veu qui sarot i'rimplachi.

Et cha a toudis été easin au temps passé vu qu'l'histoire ancienne nous dit qu'in Egypte in comptot ses troupeaux par chameaux, moutons, bœufs et baudets. In a vu d'z'Egyptiens qui n'd'avottent chinq chints et il les veyot pus volontis qu'au jour d'aujord'hu. Et d'tèfos, au momint qu'nous sommes, y rintent acore autant d'serviches.

Allez-vous in, acore euch'teur au Caire, en Arabie in Egypte, vous verrez pus d'baudets que d'gueveux : pour ovrer, pou s'pourmener y n'a quasimint po d'autes montures.

D'abord, les plus grands peintes d'l'histoire ancienne : Rubens, Raphaël, Murillo et d'z'autes et acore d'z'autes, y l'ont erpréinté sot à la crèche d'Bethléem, vin la fuite in Egypte, vin l'rintrée in Christ à Jérusalem et l'évite d'Ephraïm. In vot l'baudet fidjurer vin tous chès beaux chef-d'œuvre et j'vous asseure qui n'd'a là qu'in ert prè à leu dire : hue !, à force qu'in d'ot qu'ertent !

Et l'baudet d'Balaam qui a ouvrie s'bouque pour li parler : pure vérité !

Balaam d'ot à qu'vayon sus sin baudet et y volot absolumint passer par inne route qu'in n'pouvot po. Et y tapot inveuc ses talons sus l'paufe créatrue ! Tant qu'à la fin, l'baudet s'retourne du cété d'sin maite et y li dit en fâjant d'z'in s'blanc ter :

— Saclé mache tête que vous êtes ! Vous taper sus min vinte comme sur inne grosse tchaisse. Mi j'vous dis que j'n'avancherai pus ; vous savez ben qu'ch'est inne route défendue !

Vous veyi qu'in n'a po toudis eu raijon d'faire passer chés bêtes pou des mâches têtes ; v'la la maite qui éto pus têtu qu'sin baudet.

Ah ! j'sais ben ; in li a toudis j'té la pure ; ch'est toudis li qui a passé les piques.

V'la in animal pas' qui a eu l'malheur de vinir au monte inveuc des longues oreilles, eue tchan qu'maie, y d'rot rire les gins à vinte déboulonné, y est tourné in risée.

Si y a des défauts, y a aussi des qualités et ch'n'est po pou cha qui dot ête maltraité. D'abord in qu'in vourot toudis faire attinion à cha qui n'a po gramint d'gins eue tout in n'portant po des si grandes oreilles y sont des ceux qu'in apeelle à La Cadémie des êtres ou d'z'ignorantes.

Mi, j'sais ben, qu'pou m'part, à l'égard du baudet j'n'ai rin à m'reprochi. J'ai souvenance que vin min premi limero d'min journal Le Broutteux, j'ai parlé à mes lijeux d'inne lette qu'in baudet m'avot récrit pou m'raconter s'mière. Y dijot sin maite, malgré que j'fais tout chin que j'peux y m'erbute au long d'in jour ! Y a pris habitude ne toudis taper à l'même plache... Sus min dos y a grandeur d'inne piche de chinq francs jusqu'à pus d'pouces. Si y pourot, p'ndant inne paire de jours taper d'l'autre cété... mais y est pus têtu qu'inne maule !

Chin qui li faijot l'pus d'chagrin à c'paufe baudet ch'étot d'vir que des Madames, qui l'avottent fait soi soin sus sin dos à l'place d'Orlende, n'han qui l'veyottent pa les rues d'nou ville y fajottent les sines de n'pous l'erconnoite !

Aussi, j'm'ai fait in plaiji d'faire s'n'éloche sin certaines d'mes tchanchons comme : L'marchand d'ioches et l'baudet de l'femme Jérôme qu'ill' fait ses lamintations pa dire, in bravant, au dernier couplet :

J'vous ai z'été de m'n'homme
J'vous m'avez pris l'baudet.

Y a eu les honneurs de la scène et j'ai souvenance qu'à l'arande fête de la Presse, donnée in 1902 à l'Hippodrome de Roubaix pa les soins d'nou regretté directeur, M. Alfred Rebeux, l'ai comme d'habitude, récité min complimint. J'avots pris min sujet vin « Les animaux malades de la peste » l'fable de l'immortel Lafontaine où qu'ch'est l'baudet qui paire tous les pique-nis d'jidjos :

Tous les animaux étant comme ci,
A peine peuvions-nous trouver
Qui n'ait d'ennuis, comme in m'sieu
Sans d'ses incommodités.
Pendant ce temps là, ces d'Monsieur
Jouaient si fermement donne s'ésprit
Comme ces d'baudet des animaux
Tout in chaqu'in tout sis sin dos !

L'célèbre artiste d'la Comédie Française, Paul Mounnet Sully, qui avot v'nu à cheulle grande fête jeuer vin l'Arlésienne, y m'a félicité et m'a d'mandé l'copie d'min complimint que j'm'ai fait in n'aji d'li adresser.

Inne aute artiste d'la Comédie Française, Mlle Madeleine Roch, que j'avos houré à ses côtés à l'exposition d'Tourcoing in 1906 a inne fête donné pou les Ministres, ill' dijot à la perfection les fables d'Lafontaine et j'li ai entendu dire à Paris : l'âne et ses maîtres. J'vous asseure que ch'étot in vrai régal.

Cheulle grande artiste qu'ill' avot in cœur d'or, ill' vint d'disparaître d'la scène du monde. Comme d'fos qu'ill' s'a dévouée pou des œuvres d'bienfaisance. Aussi à sin pays natal, ch'est fin désolés cte les pauvres qu'ill' avot secourus l'ont suivie jusqu'à s'dernière demeure !

J'vas finir min p'tit chanite sus les baudets, comme d'habitude, par in n'tit mot pou rire :

Inne bonne femme, qu'ill' conduijot à l'pâture in baudet, et sti d'in vijin, ill' rinconte des gins d'ureux qui li dittent :

— Poniou, la mère aux ânes.

— Bonjour mes enfants, qu'ill' leur répond.

JULES WATTEEUW.

DANS LA LÉGION D'HONNEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandeurs: MM. Cornu, directeur du contrôle de la comptabilité et des affaires algériennes au ministère de l'Intérieur; Imbert, chef du service central de l'inspection générale des services administratifs au ministère de l'Intérieur; Mauchamp, doyen du Conseil général de Saône-et-Loire; Rossy, directeur-adjoint du Cabinet du Président de la République; Mgr Ruch, évêque de Strasbourg.

Officiers: MM. Bauzin, publiciste à Paris; Paul Erlé, journaliste à Paris; Thomas Emile, journaliste à Marseille (Bouches-du-Rhône).

Chevaliers: MM. Bonnet, conseiller général du Nord; Chéron, président du Conseil d'arrondissement d'Avesnes; Mgr Dupare, évêque de Quimper; Goudemand, chef de division à la Préfecture du Pas-de-Calais.

— Police: MM. Caillaud, commissaire central, à Amiens (Somme); Cordani, commissaire divisionnaire à la brigade mobile de Lille.

— Sapeurs-Pompiers: M. Carpentier, capitaine au corps de sapeurs-pompiers de Cambrai.

MORT DE M. LOUIS DAVID ANCIEN SÉNATEUR

Bordeaux, 10 janvier. — Les journaux du soir annoncent la mort de M. Louis-David, ancien sénateur, survenue ce matin dans sa villa d'Arcachon-les-Bains.

Dernière Heure

M. Loucheur fait un exposé de la situation économique

Paris, 10 janvier. — M. Loucheur a donné, ce matin, au Conseil des ministres, un exposé de la situation économique. Il nous a fait ce soir, à ce sujet, les déclarations suivantes:

La volonté du Gouvernement est de faire voter un plan d'équipement national en essayant de lui donner le plus grand caractère de sécurité restant au point de vue de son assiette financière. Nous demandons pour le moment à la Chambre de voter le projet tel qu'il a été préparé avec les modifications peu importantes que nous lui avons apportées.

En ce qui concerne la crise actuelle, qui sévit en France, elle est pour la plus grande partie la conséquence de celle qui règne dans le monde entier.

[illegible] de nos échanges ? Entre 1929 et 1930 on enregistre une différence de 5 milliards au détriment de nos exportations rien que sur les objets taxiques. En novembre 1929, les nombre des vagons chargés chaque jour par les grands réseaux était de 60.000; il est descendu en novembre 1930, à 60.000. Le nombre des chômeurs qui était en novembre 1929 de 277 [illegible] le 20 décembre 1930, le chiffre de 10.700; chiffre qui ne comprend pas [illegible]

Entre 1929 et 1930, la baisse des valeurs en bourse de Paris peut être évaluée de 20 à 24 %.

L'industrie du textile et l'industrie de luxe parisienne sont les plus atteintes.

D'une façon générale, il semble que la situation est bien meilleure en France que dans les autres pays étrangers, non seulement aujourd'hui, mais encore en comparant notre situation actuelle à celle qui s'est manifestée dans les autres pays dans les périodes analogues à celles que nous traversons.

Quant aux accords commerciaux et aux traités de commerce, ils sont soumis à une rude épreuve aggravée du dumping caché, qui est, hélas, pratiqué par plusieurs pays et cela nous oblige à veiller de près à l'application des accords et dans certains cas à ouvrir de nouvelles négociations.

LE LOCK-OUT DES FILATURES de COTON DE BURNLEY

Londres, 10 janvier. — Le lock-out des filatures de coton de Burnley a commencé à midi.

Cette mesure, qui affecte 25.000 ouvriers, est une réponse à une grève décidée par 4.000 tisserands, qui refusent l'augmentation du nombre de métiers qu'ils ont à surveiller.

UN TRAIN ENSEVELI SOUS UN ÉBOULEMENT

170 MORTS

New-York, 10 janvier. — On mande de Guayaquil à l'« Associated Press », qu'un glissement de terrain a enseveli un train dans la région d'Huigro. Il y aurait 170 morts.

Dernières Nouvelles Sportives

TENNIS

LE MATCH INTERNATIONAL FRANCE-ALLEMAGNE A BERLIN

Berlin, 10 janvier. — Le match international de tennis France-Allemagne a commencé ce soir, à Berlin, au Palais des Sports, devant plus de 2.000 spectateurs. Voici les résultats de ce soir :

Double Messieurs. — Cochet-Glasser (France) bat [illegible] (Allemagne), 8-6, 6-2.

Simple Messieurs. — Prenn (Allemagne) bat Boussus (France), 6-2, 6-4; Boussus souffrait d'un fort refroidissement; Borotra (France) bat Zander (Allemagne), 6-1, 6-2.

Double Messieurs. — Borotra-Brugnon (France) battent Prenn-Von Kleinschroder (Allemagne), 6-2, 6-1.

CYCLISME

UNE VICTOIRE DE FAUCHEUX A BRUXELLES

Bruxelles, 10 janvier. — Au Palais des Sports : Match [illegible] : 1. Fauchoux (France) [illegible] 3 points.

BOXE

RAPHAEL ET GIRARDIN FONT MATCH NUL

Paris, 10 janvier. — La salle du Ring de Paris s'est décollée devant un très nombreux public. Voici les résultats :

Huit rounds de 2 minutes : Gilo Dupont bat Deportes aux points; Garnier bat Pret aux points; — Dix rounds de 2 minutes : Filali bat Moneho, par k.o. à la troisième reprise; Vidal bat Giancli, par abandon à la troisième reprise; Vilmon bat Watelart, aux points; — Douze rounds de 2 minutes : Raphaël et Girardin font match nul.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 10 janvier.

Ventes : [illegible] spéculation, 22.000; Amérique [illegible] hausse 1; Egypte, hausse 3 à 10.

NEW-ORLEANS, 10 janvier.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 9.80; — Contrats à terme pour janvier, 10.24; mars, 10.24-25; mai, [illegible]; juillet, [illegible]; octobre, 10.77-78; décembre, [illegible].

NEW-YORK, 10 janvier.

CLOTURE. — Cotons